

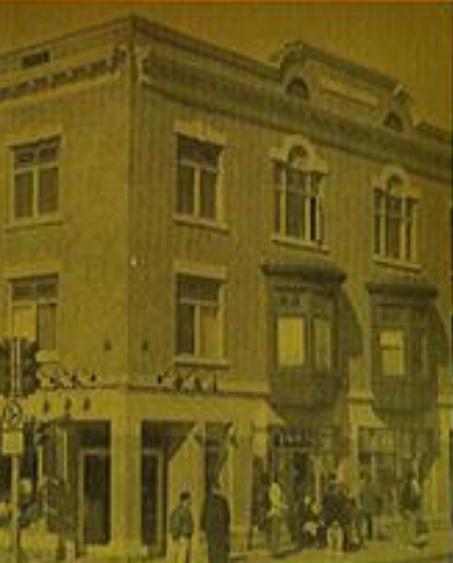


RAPPORT ANNUEL 2019

**CONSEIL DE QUARTIER
DE VAL-BÉLAIR**

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2019

CONSEIL DE QUARTIER DE VAL-BÉLAIR

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2.	RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL	4
2.1.	Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	4
2.2.	Les membres du conseil d'administration	4
2.3.	Le territoire du quartier	5
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL	6
3.1	Séances ordinaires, extraordinaire et assemblée générale	6
3.2	Invités aux séances du conseil	6
3.3	Demandes d'opinion	6
3.4	Participation à d'autres activités	6
3.5	Résolutions du conseil	10
4.	THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL	14
4.1	Actions réalisées par le conseil	14
4.2	Transport en commun	14
4.3	Parc Mont-Bélair	15
4.4	Consultation sur la sécurité routière	15
4.5	Group' Action Val-Bélair	16
4.6	Table de concertation vélo	17
4.7	Table des conseils de quartier de la Ville de Québec	17
4.8	Atelier participatif Stratégie-Capitale Climat 2030	17
4.9	Consultation sur la Vision sur l'habitation	18
4.10	Consultation sur la politique du déneigement	18
5.	ORIENTATIONS 2019	19
6.	BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018	19

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Enfin, l'assemblée générale annuelle pour 2020, un petit virus invisible a arrêté la plupart des activités, les habitudes des citoyens et des instances municipales, entre autre. Le conseil de quartier a interrompu ses réunions en mars pour les reprendre en septembre avec toutes les mesures d'hygiène obligatoires.

Certaines activités de consultation ont été tenues par vidéoconférence comme celle sur le déneigement, la participation citoyenne active ou la stratégie de sécurité routière. Nous aurons à déposer des mémoires et à préparer des activités avec divers organismes concernant ses sujets. La vie continuera après COVID 2020.

Une consultation sur un aménagement de zonage a été tenue par internet à cause du confinement mais entendre les explications et lire un PowerPoint n'est pas la meilleure solution. Nous avons reçu un document de 59 pages avec les questions et opinions de 61 personnes et la plupart avaient les mêmes inquiétudes. Une réunion en présentiel avec les citoyens peut répondre aux questions et souvent empêcher la répétition des interrogations et permet aux membres du conseil de quartier de donner une opinion sur place. On pourrait penser à une formule hybride avec une rencontre par ZOOM et la présence citoyenne.

Je reçois tous les courriels qui sont adressés au conseil de quartier pour l'obtention de renseignements sur toutes sortes de sujet touchant souvent le zonage, les permis de construire etc. Je constate que le service du 311 est méconnu des citoyens de même que le rôle du conseil de quartier. Certains sont surpris d'apprendre que je ne travaille pas à la Ville et que nous sommes bénévoles.

Deux nouveaux circuits de transport en commun ont débuté en août 2019 et un nouveau Parc-O-Bus s'installera sur la rue Industrielle en 2021 avec un Métrobus pour se rendre plus rapidement en Ville avec une meilleure connexion avec les autres parcours. Au moins un autre circuit devrait sillonner les rues de Val-Bélair. Il ne parle plus de région éloignée et peu densifiée car il faut noter une hausse de clientèle locale qui l'utilise avec la population qui augmente de même que le nombre de jeunes ados selon les statistiques.

Je remercie tous les membres du conseil de quartier pour leur participation active à nos réunions mensuelles ou autres activités comme la visite de la caserne de pompiers. J'avais d'autres projets mais la pandémie a changé les projets.

Deux membres nous ont quitté au cours de l'année soit Gilles Dufresne et Michel Légaré et notre secrétaire Michel Langlois je les remercie pour leurs disponibilités. Nous avons accueillis les membres cooptés Louis-Pierre Beaumont et Mélanie Cantin ainsi que Caroline Ouellet comme secrétaire de réunion.

Je souligne également la présence et la bonne collaboration du conseiller municipal, Sylvain Légaré, à nos réunions. Il continue à parler du conseil de quartier au conseil de Ville et sans doute au RTC puisqu'il fait partie du conseil d'administration.

Moi aussi, j'espère à un retour à des activités plus normales en 2021, il reste beaucoup de belles activités à produire pour notre quartier en effervescence.



Francine Dion, présidente

2. RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL

2.1. Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Son rôle est de faciliter la consultation de la population concernant les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du quartier.

Le conseil de quartier de Val-Bélair a été constitué le 19 février 2004 à la demande de la population. Sont membres d'office au conseil, toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier ainsi que celles qui représentent un établissement commercial, industriel ou institutionnel situé dans le quartier.



De gauche à droite : M. Louis-Pierre Beaumont, Mme Solange Girard-Déry, Mme Caroline Ouellet , Mme Claudia Rochefort, Mme Francine Dion, M. Jean Thibault, Mme Mélanie Cantin, M. Sylvain Légaré, M. Maxime Falardeau et M. Stéphane Martin.

2.2. Les membres du conseil d'administration

Le conseil de quartier est dirigé par un conseil d'administration composé de huit membres bénévoles élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans : quatre hommes et quatre femmes auxquels peuvent s'ajouter trois personnes cooptées qui ont un mandat d'un an. Le conseiller municipal dont le district se situe dans les limites du quartier est également membre du conseil d'administration, sans droit de vote.

Voici les personnes qui ont siégé au sein du conseil de quartier de Val-Bélair lors de l'année 2019 :

Mme Francine Dion Présidente
Mme Solange Girard-Déry Trésorière
Mme Claudia Rochefort Secrétaire

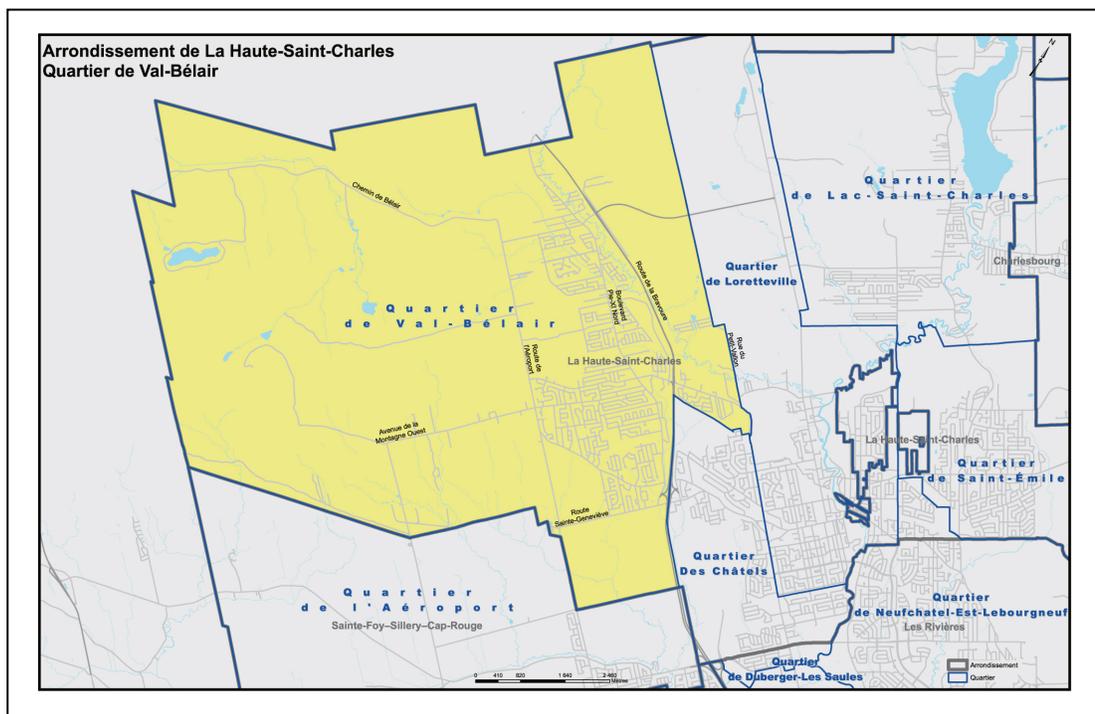
Mme Cécile Amelia Coulombe Administratrice
M. Gilles Dufresne Administrateur
M. Jean Thibault Administrateur
M. Jocelyn Boudreau Administrateur
M. Louis-Pierre Beaumont Administrateur
M. Maxime Falardeau Administrateur
Mme Mélanie Cantin Administratrice
M. Michel Légaré Administrateur
M. Narcisse Olivier Tetchi Administrateur
M. Stéphane Martin Administrateur

M. Sylvain Légaré, conseiller municipal du district électoral de Val-Bélair
M. Maxime Gravel-Renaud, conseiller en consultations publiques
M. Michel Langlois, secrétaire de soutien
Mme Caroline Ouellet, secrétaire de soutien

Le mandat du conseil d'administration prendra fin à l'assemblée générale annuelle du 21 octobre 2020.

2.3. Le territoire du quartier

Le territoire du conseil de quartier de Val-Bélair correspond aux limites de l'ancienne ville de Val-Bélair. Il regroupe près de **10 000 résidences** et une population de **28665 personnes en 2016**. Ses limites sont illustrées sur la carte ci-dessous.



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

3.1 Séances ordinaires, extraordinaire et assemblée générale

Au cours de l'année 2019, le conseil d'administration a tenu dix séances ordinaires, et une assemblée générale le 17 avril 2019. Les séances se tenaient le troisième mercredi de chaque mois sauf en juillet et en août.

Quatre demandes d'opinion concernant des projets de modification au Règlement sur l'urbanisme de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles relativement à plusieurs zones du quartier Val-Bélair. Les résolutions de ces demandes de modification ont été bien accueillies par le conseil d'arrondissement.

3.2 Invités aux séances du conseil

Voici une liste non exhaustive des personnes invitées :

- Mme Nathalie Cournoyer Conseillère en urbanisme, Division de la gestion du territoire
- Mme Isabelle Fortier de la Maison de la Famille de St-Ambroise
- Sébastien Dion représentant au développement immobilier chez Logisco
- M. Sébastien Théberge membre de la corporation Mont Bélair Découvertes
- M. Claude Lefebvre, Capitaine à la police de Québec

3.3 Demandes d'opinion

Les demandes d'opinion qui ont été traitées au cours de l'année sont incluses dans le tableau des résolutions au point 3.6 :

Les numéros des quatre résolutions sont les suivantes : 7, 8, 20 et 28.

3.4 Participation à d'autres activités

Outre ces rencontres, des membres ont participé à différentes séances d'information ou de consultation tenues par la Ville, par l'Arrondissement ou par d'autres organismes pour connaître les projets et les mesures touchant le quartier. Ils ont également pris part à diverses activités d'échange et de formation s'adressant aux membres des conseils de quartier ainsi qu'à une activité de reconnaissance des bénévoles :

Janvier

- 31 Rencontre de la journaliste Stéphanie Martin et du photographe Stevens Leblanc du Journal de Québec à l'intersection de la rue Industrielle et du Boulevard Henri IV pour un reportage sur les rues dangereuses dans la Ville de Québec. (Francine Dion).



Photo : Stevens Leblanc (<https://www.journaldequebec.com/2019/03/23/traverser-lautoroute-a-pied>)

Février

- 2 Rencontre et présentation des nouveaux parcours du RTC
- 9 Rencontre avec Stéphanie Martin, journaliste et photographe pour reportage rue et intersection dangereuse, rue Industrielle et Boul Henri IV
- 28 Participation à la consultation des conseils de quartier sur la Vision sur l'Habitation organisée par la Ville (Michel Légaré)

Parution d'articles dans le Journal l'Actuel et le Journal de Val-Bélair qui mentionne le conseil de quartier dans les reportages sur l'amélioration du transport en commun à venir.

Mars

- 23 Parution de l'article et la photo dans le Journal de Québec sur les rues dangereuses (la rue Industrielle à l'intersection du Boul Henri IV)

Mai

- 13 Participation à la consultation sur la politique du déneigement au Club Social Victoria (Francine Dion)
- 13 Participation à la Table de concertation vélo au Domaine Maizerets (Francine Dion)
- 21 Parution d'un article dans le Journal l'Actuel internet sur la présentation de Mont Bélair Découvertes au conseil de quartier

Juin

- 6 Formation des membres du conseil de quartier (Michel Légaré)
- 27 Participation à l'Atelier participatif Stratégie=Capitale Climat 2030 au Club Social Victoria) Francine Dion

Août

- 21 Inauguration des nouveaux circuits de transport en commun 84 et 70 vers Loretteville avec 15 personnes membres de Group'Action Val-Bélair, des citoyens. Le conseil de quartier était représenté par Francine Dion, Solange Girard-Déry, Cécile Amélia Coulombe et aussi Sylvain Légaré, conseiller municipal.
Parution d'un article avec photo dans le Journal l'Actuel par le journaliste M.Couillard



- 21 Participation au souper hommage aux bénévoles du Journal de Val-Bélair au Restaurant Toscanos.

Octobre

- 8 Visite de la caserne 12 des pompiers (Francine Dion, Solange Girard, Cecile Amélia Coulombe, Jean Thibault, Stéphane Martin)



Novembre

- 10 Soirée de Gala Méritas et de reconnaissance des bénévoles de l'Arrondissement au Capitole. (Francine Dion, Solange Girard, Cécile Amélia Coulombe)



Mme Dion, gagnante du prix Hommage pour le bénévolat au Gala Méritas

- 11 Démarche de consultation sur la sécurité routière (Francine Dion, Solange Girard et Stéphane Martin)
- 13 Rencontre des citoyens avec le conseiller municipal (Francine Dion, Stéphane Martin, Cécile Amélia Coulombe)
- 18 Participation à l'activité du 10e anniversaire de Group'Action Val-Bélair (Francine Dion et Solange Girard)

Décembre

- 5 Participation rencontre conseil de quartier sur sécurité routière (Cécile Amélia Colombe)

- 15 Participation au déjeuner-bénéfice de la Maison des Jeunes l'Escapade (Claudia Rochefort et Francine Dion)

3.5 Résolutions du conseil

Le conseil a voté 31 résolutions sur divers sujets.

Résolution	Date	Libellé
CQVB-19-CA-01	19-01-16	Il est proposé par M. Michel Légaré, appuyé par M. Maxime Falardeau, de demander à la ville de Québec que soit présenté le plan de déneigement du secteur Val-Bélair à une séance du conseil de quartier et de dégager une ressource responsable du déneigement permettant d'expliquer le processus afin de déterminer les priorités de niveau de service. La résolution est adoptée à l'unanimité
CQVB-19-CA-02	19-01-16	Il est proposé par M. Michel Légaré, appuyé par M. Maxime Falardeau, d'autoriser le paiement de quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 180) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de décembre 2018. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-03	19-01-16	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé M. Michel Légaré, d'autoriser Mme Francine Dion à transmettre au nom du conseil de quartier de Val-Bélair la lettre de remerciements à Mme Isabelle Darisse. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-04	19-02-20	Il est proposé par M. Narcisse Olivier Tetchi, appuyé par M ^{me} Solange Girard-Déry, d'autoriser M. Michel Légaré à représenter le conseil de quartier de Val-Bélair lors de la consultation de la ville de Québec sur le dossier : Vision de l'habitation. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-05	19-02-20	Il est proposé par Mme Francine Dion, appuyée par Mme Cécile Amelia Colombe, de confirmer l'autorisation de la transmission au nom du conseil de quartier de Val-Bélair, de la lettre d'appui pour supporter le programme Aide à la communauté et services à domicile : Projet QADA. La résolution est adoptée à l'unanimité
CQVB-19-CA-06	19-02-20	Il est proposé par M. Michel Légaré, appuyé par M. Maxime Falardeau, d'autoriser le paiement de quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 181) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de janvier 2019. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-07	19-03-20	Sur proposition de Mme Francine Dion, dûment appuyée par Mme Claudia Rochefort, il est résolu à l'unanimité par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander l'adoption du projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 66427Hb, R.C.A.6V.Q. 255.
CQVB-19-CA-08	19-03-20	Sur proposition de M. Narcisse Tetchi dûment appuyé par M. Jean Thibault, il est résolu à l'unanimité par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander l'adoption du projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de

Résolution	Date	Libellé
		La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 66144Ip, 66157Ip et 66332Pa, R.C.A.6V.Q. 250.
CQVB-19-CA-09	19-03-20	Il est proposé par M. Michel Légaré, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, de fixer la date de l'assemblée générale annuelle (AGA) du conseil de quartier de Val-Bélair au mercredi 17 avril prochain. La résolution est adoptée à l'unanimité
CQVB-19-CA-10	19-03-20	Il est proposé par M. Michel Légaré, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, que M. Maxime Gravel-Renaud, conseiller en consultations publiques, agisse en tant que président d'élections à l'AGA 2019. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-11	19-03-20	Il est proposé par M. Michel Légaré, appuyé par Mme Cécile Amelia Coulombe de demander à la ville de Québec que soit présentée l'évolution des travaux au parc du Mont Bélair à une séance du conseil de quartier. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-12	19-03-20	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M. Jean Thibault, d'autoriser le paiement de quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 182) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de février 2019. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-13	19-04-17	Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Michel Légaré, que M. Narcisse Olivier Tetchi et M. Jean Thibault soient acceptés comme membre coopté jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2020. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-14	19-05-15	Attendu que le corridor des Cheminots à Val-Bélair traverse la rue des Affaires et que la circulation est rapide sur ce tronçon en ligne droite sous les lignes d'Hydro-Québec et au croisement sur la rue Hannequin, Attendu qu'il y a peu de signalisation installée pour les automobilistes concernant la présence des cyclistes souvent en famille, Attendu que le Corridor des Cheminots traverse également la rue Montolieu que la présence de véhicules stationnés près de la piste limitent la vision des cyclistes et des piétons pour traverser l'intersection. De plus, des écoliers utilisent la piste pour se rendre à l'école de Val-Joli ou revenir à la maison, Il est proposé par M. Michel Légaré, appuyé M. Narcisse Olivier Tetchi, de demander à la Ville d'installer une meilleure signalisation pour inciter les automobilistes à ralentir aux abords du Corridor des Cheminots sur la rue des Affaires et interdire le stationnement près de la rue Montolieu. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-15	19-05-15	Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par Mme Claudia Rochefort, d'autoriser le paiement de quatorze dollars et cinquante-quatre sous (chèque # 183) à Mme Francine Dion pour l'achat de breuvages. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-16	19-05-15	Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par Mme Claudia Rochefort, d'autoriser le paiement de trente-cinq (chèque # 184) au Registraire des entreprises. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-17	19-05-15	Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par Mme Claudia

Résolution	Date	Libellé
		Rochefort, d'autoriser le paiement de quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 185) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de mars 2019. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-18	19-05-15	Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par Mme Claudia Rochefort, d'autoriser le paiement de quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 186) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois d'avril 2019. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-19	19-05-15	Il est proposé par M. Michel Légaré, appuyé par M Jean Thibault, de nommer Mme Cécile Amelia Coulombe et M Maxime Falardeau administrateurs de la page Facebook. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-20	19-06-19	SUR PROPOSITION DE Mme Cécile Amélia Coulombe, DUMENT APPUYÉ PAR M. Michel Légaré, IL EST RÉSOLU à l'unanimité par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander l'adoption du projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 66460Ha et 66461Ha, R.C.A.6V.Q. 258, en retirant la partie située dans le coin ouest de la zone 66460Ha afin que la largeur d'un lot unifamilial isolé y soit de 15 mètres.
CQVB-19-CA-21	19-06-19	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Gilles Dufresne, d'autoriser le paiement de quatre-vingt-cinq dollars (chèque # 187) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de mai 2019. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-22	19-09-19	Il est proposé par Mme Solange Girard, appuyée par M. Gilles Dufresne, de soumettre la candidature de Mme Francine Dion au Prix Hommage Méritas 2018 de la Ville de Québec, pour ses 16 années de bénévolat au Conseil de quartier et dans les organismes Group'Action Val-Bélair, la Corporation Villa de l'Avenir et la Corporation Villa des Colibris. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-23	19-09-19	Il est proposé par Mme Francine Dion, appuyée par M. Gilles Dufresne, d'appuyer le projet de « Travail de rue Val-Bélair », initié par la Maison des jeunes l'Escapade de Val-Bélair. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-24	19-09-19	Il est proposé d'autoriser le paiement de seize dollars (chèque # 188) au Registraire des entreprises, pour régulariser la situation datant de 2005. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-25	19-10-16	Il est proposé par Mme Claudia Rochefort, appuyée par Mme Francine Dion, d'inviter la Ville de Québec et le Service de l'interaction citoyenne à profiter de la mise à jour de sa politique de participation publique pour rajeunir le logo des conseils de quartier, élaborer une nouvelle charte graphique qui couvre la majorité des applications et des déclinaisons, pour garder une image de marque cohérente, reconnue et forte, puis d'impliquer les conseils de quartier dans l'élaboration du nouveau logo. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-26	19-10-16	Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Jean Thibault, d'autoriser le paiement d'un montant de quatre-vingt-cinq

Résolution	Date	Libellé
		dollars (chèque # 189) à Mme Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la dernière réunion. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-27	19-10-16	Il est proposé par Mme Cécile Amélia Coulombe, appuyée par M. Jean Thibault, de demander à la ministre Laforest de rejeter le SADR et de convier les élus de l'agglomération à le remplacer par une planification plus adéquate eu égard aux réalités du territoire et aux enjeux qui confrontent notre société. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-28	19-11-20	<p>Attendu que la limitation des hauteurs est positive pour le quartier;</p> <p>Attendu qu'avec l'augmentation de la population et de la circulation dans le quartier, le boulevard Pie-XI devra éventuellement être élargi pour permettre la mise en place de voies réservées pour les autobus du transport en commun et les autobus scolaires et pour l'ajout de trottoirs;</p> <p>Attendu que des arbres devraient être ajoutés pour embellir le boulevard Pie-XI;</p> <p>Attendu qu'il faut augmenter le nombre de stationnements dans les immeubles en favorisant les stationnements intérieurs pour préserver la verdure et ainsi donner plus d'espace pour que les jeunes familles puissent avoir accès à plus d'espaces verts de qualité, tout en prévoyant quelques stationnements extérieurs pour les visiteurs;</p> <p>Sur une proposition de Mme Francine Dion, appuyée par Mme Claudia Rochefort, le conseil de quartier recommande unanimement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q 265 tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>
CQVB-19-CA-29	19-11-20	<p>Il est proposé d'autoriser les paiements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un montant de 85 \$ (chèque # 190) à M. Michel Langlois, pour la rédaction du procès-verbal de la réunion du mois de juin 2019; • Un montant de 85 \$ (chèque # 191) à Mme Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la réunion du mois d'octobre 2019; • Un montant de 85 \$ (chèque # 192) à Mme Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la réunion du mois de novembre 2019; • Un montant de 7,95 \$ (chèque # 193) à Mme Francine Dion, pour l'achat de bouteilles d'eau. <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>
CQVB-19-CA-30	19-12-18	Il est proposé par Mme Cécile Amélia Coulombe, appuyée par M. Jean Thibault, de procéder à la rédaction d'un mémoire portant sur la stratégie de sécurité routière et de le transmettre à la Ville de Québec au plus tard le 10 janvier 2020. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-19-CA-31	19-12-18	Il est proposé d'entériner la démission de M. Gilles Dufresne à titre d'administrateur du conseil de quartier de Val-Bélair, à compter du 18 décembre 2019. La résolution est adoptée à l'unanimité.

4 THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL

Dans le cadre de son mandat, le conseil de quartier a posé plusieurs actions en 2019

- Présentation de la Maison de la Famille de St-Ambroise
- Participation aux discussions – Vision de l’habitation
- Présentation du projet MAGELLA
- Participation à la Table Environnement CQ
- Participation à la consultation sur le déneigement
- Présentation du portrait de la criminalité pour la Ville de Québec et du quartier de Val-Bélair par Capitaine de police, Claude Lefebvre
- Présentation du parc Naturel du Mont-Bélair

Lors de nos réunions mensuelles des citoyens nous ont interpellés sur différents sujets auxquels nous avons répondu ou les avons dirigés vers la personne la plus habilitée à répondre à leurs demandes. Nous avons reçu également des questions dans notre boîte courriel, nos conseillers ont répondu et transféré les demandes.

4.1 Actions réalisées par le conseil

Les actions du conseil de quartier ne font pas nécessairement la une dans le journal ou ne sont pas aussi visibles qu’une pancarte sur le bord de l’autoroute.

Nous avons concentrés nos actions sur le fait que rôle du conseil de quartier est la consultation des citoyens sur les sujets qui touchent à la qualité du milieu dans le quartier. On permet aux citoyens de se prononcer sur les changements de zonage ou de rencontrer les promoteurs qui font connaître les projets dans leurs quartiers. Ils peuvent donner leurs avis et suggestions pour agréments le projet ou le rendre plus acceptable pour les résidents du secteur concerné.

Nous sommes invités à participer à différentes consultations sur des projets de règlements ou autres projets de la Ville pour une meilleure planification du projet final.

4.2 Transport en commun

Le 17 août 2019, le RTC les nouveaux parcours 70 dans les rues de Val-Bélair on peut maintenant partir de la Bibliothèque Félix Leclerc pour se rendre directement vers Loretteville ensuite aller magasiner aux Galeries de la Capitale ou à Place Laurier directement plusieurs fois par jour mais pas encore directement au CLSC ou à l’Hôpital Chauveau. Le parcours 75 fait presque le même trajet mais dessert surtout le Boul Pie XI sud. Le parcours 84 débute à la Bibliothèque pour se rendre à Place Fleur de Lys et ensuite au centre-ville. Les parcours 74 et 77 font leurs trajets habituels. Les statistiques montrent un accroissement de la clientèle dans notre quartier. Val-Bélair est le quartier le plus jeune et celui qui a le plus d’adolescent de la Ville de Québec.

Il reste encore le nord qui est moins bien desservi et il manque de véritable parc-o-bus. Les utilisateurs utilisent certaines rues résidentielles comme parc-o-bus ils les envahissent en causant nuisances aux résidents pour la

visibilité sécuritaire pour y accéder et diminuer l'aire de circulation de la rue ou pour le déneigement.

On part de loin en 2015, Val-Bélair était considéré comme une région éloignée et peu densifiée maintenant on est une zone prioritaire. Nous avons reçu une grande part des nouveaux aménagements en 2019 ce qui rend jaloux d'autres quartiers qui en réclamaient également.

Monsieur Légaré siège sur le conseil d'administration du RTC, au conseil de Ville, on a entendu parler d'un nouveau parc-o-bus pour 400 véhicules et de nouveaux parcours le parc industriel, le bureau d'arrondissement, le Centre Georges d'or et des secteurs mériteraient d'être mieux desservis. Le tramway ne viendra pas chez nous mais pourquoi pas un métrobus.

4.3 Parc Mont-Bélair

Au cours de l'été, des sentiers de vélo de montagne ont été construits avec d'autres aménagements sur les sentiers pédestres. Un nouvel accès aux pistes est disponible et un stationnement d'une vingtaine de places aménagé à l'entrée du sentier menant au Lac Alain.

Les activités illicites tel rave ou la circulation de véhicules non autorisés ont diminué sur les pistes habituelles mais ils se sont déplacés vers d'autres secteurs pour le moment. Les travaux doivent se poursuivre encore dans la montagne et avancent avec l'acquisition des terres privées par la Ville. La rénovation des bâtiments de la Base de Plein Air est aussi en projet.

Une rencontre avec le conseil de quartier est prévue avec les nouveaux responsables du service des loisirs et parcs, nous suivons la progression de ce dossier.

4.4 Consultation sur la sécurité routière

La Ville prépare un grand projet d'action sur la sécurité routière, les conseils de quartiers, les conseils d'établissement des écoles seront sensibilisés et pourront faire des activités de sensibilisation à la sécurité routière autour des écoles, dans les rues résidentielles. Ils auront droit à un budget pour l'amélioration de la signalisation, l'aménagement des rues, des trottoirs et des bandes ou piste cyclables dans les zones accidentogènes dans les quartiers.

Tous seront mis à contribution et recevront de l'argent pour faire des activités ou mettre en place des moyens mettre en valeur la sécurité pour nous et nos enfants.

Les projets se réaliseront plus tard à l'automne ou au printemps après l'adoption du règlement final par la Ville. En attendant, on regarde les possibilités d'activités, des lieux et des collaborateurs pour les réaliser. Des consultations avec les citoyens sont à prévoir. Les conseils d'établissement sont élus en septembre dans chacune des écoles de Val-Bélair, ils ont des idées et des besoins différents selon leurs emplacements ce qui déterminera les actions à poser.

4.5 Group' Action Val-Bélair

En novembre, nous avons souligné le 10^e anniversaire de notre Table de concertation, elle a permis aux organismes communautaires du quartier de se faire connaître et à d'autres de s'installer chez nous. À l'occasion de son 10^e anniversaire, le GAVB a initié une consultation citoyenne Rêvons Val-Bélair afin de mieux connaître les aspirations de la communauté. Une centaine d'adultes et d'enfants ont répondu. Les enjeux prioritaires sont d'avoir davantage de commerces et de services de proximité, de parcs, une place éphémère, des activités gratuites, la construction d'écoles et la bonification du transport en commun et des pistes cyclables. Différentes instances décisionnelles ont pris connaissance de ces résultats. L'organisatrice communautaire, Céline Spira, du CIUSSS de la Capitale Nationale coordonne les activités et les comités.

Nous avons souligné cet anniversaire par un dîner communautaire en présence de Monsieur Eric Caire, député de la Peltrie, qui en a profité pour remettre un certificat honorifique de l'Assemblée Nationale de Québec à Francine Dion et Michel Carrier pour leur implication bénévole au sein de la communauté au cours des dix ans de Group'Action Val-Bélair. Le conseiller municipal, Sylvain Légaré, était aussi présent. Cette activité a été soulignée dans le Journal l'Actuel et celui de Val-Bélair et l'Ancienne – Lorette.

Parmi les activités du GAVB depuis sa création, il faut parler de la pétition signée par plus de 2000 personnes et déposée par Monsieur Caire à l'Assemblée Nationale en 2017 pour demander le retour du CLSC à Val-Bélair.

Nous avons aussi déposé au RTC en 2016 un Portrait du transport en commun et en 2017 et 2018 des mémoires aux consultations publiques pour l'amélioration du transport en commun à Val-Bélair. Nous avons inauguré ces nouveaux parcours par un voyage en groupe vers Loretteville à partir de Val-Bélair avec le conseiller municipal en août 2019.

Une corvée de nettoyage est effectuée par des citoyens en collaboration avec la Ville dans les parcs au printemps. Elle est prévue pour le 30 mai en collaboration avec le Club Rotary.

La Maison de la Famille s'est installée dans le presbytère derrière l'église sur la Route de l'Aéroport en septembre et c'est un succès. Avec sa Halte-Garderie, elle permet l'accès aux parents pour participer aux activités notamment de la cuisine collective. L'Aide à la communauté a transféré au moins une activité rencontre de 2 fois par mois. Et au besoin, le Carrefour Jeunesse Emploi Chauveau utilise un bureau pour rencontrer des jeunes en recherche d'emploi ou de formation.

4.6 Table de concertation vélo

Dans le cadre des rencontres pour la table vélo, il nous est apparu les problématiques suivantes :

1. Le budget total de développement du réseau cyclable de la ville de Québec est inadéquat : 10 à 11 millions pour l'ensemble des 35 quartiers, répartis en 6 arrondissements, n'est pas suffisant;
2. Les projets de passerelles sont trop coûteux, plus d'un million chacune pour environ 100 mètres. On pourrait en faire des bandes cyclables pour ce prix-là;
3. Les deux responsables du développement du réseau cyclable à la ville de Québec donnent toute la priorité aux quartiers centraux pour le transport actif;
4. La couronne nord est ignorée dans leurs plans de développement. Malgré le fait que Val-Bélair soit le quartier où il y a le plus d'enfants et de jeunes familles, l'image du transport actif ne semble pas s'appliquer aux enfants qui vont à l'école et au camp de jour, aux ados qui travaillent dans les commerces du quartier ou comme moniteurs au camp de jour, ni aux adultes qui travaillent dans notre parc industriel.

Le quartier de Val-Bélair a besoin de bandes cyclables qui se connectent tel que mentionné dans son mémoire sur la sécurité routière (2019-12-24), et de nouvelles configurations pour le transport actif sécuritaire des enfants, des ados et des travailleurs.

La piste cyclable « Corridor des Cheminots » est très employée et appréciée des gens de tous âges pour le loisir mais ne peut combler les besoins en transport actif.

4.7 Table des conseils de quartier de la Ville de Québec

Nous sommes invités à participer à différentes consultations sur des projets de règlements ou autres projets de la Ville pour une meilleure planification du projet final.

4.8 Atelier participatif Stratégie-Capitale Climat 2030

Ils ont procédé par discussion en table ronde avec différents thèmes. En 2030, on espère avoir réussi à se rapprocher du Zéro Déchet, régler les problèmes de congestion routière et fait disparaître les GES.

Encore une rencontre difficile pour les gens de la banlieue responsable de la congestion routière, du smog avec les poêles à bois et les feux de foyers extérieurs. etc On devrait tous avoir une voiture électrique ou prendre le transport en commun. La planète est en danger.

Oui, il faut faire attention à l'environnement mais on ne peut pas tous habiter à quinze minutes à pieds du travail, de l'épicerie. Est-ce que vivre dans des tours avec les systèmes de climatisation sur le toit qui peuvent distribuer la légionellose. Les enfants doivent jouer sur les balcons ou faire 1 km pour aller au parc pour jouer et voir un peu de verdure, je ne crois pas il en faut pour tous les goûts.

Les citoyens présents étaient de fervents écologistes urbains adeptes du vélo et des sentiers pédestres, des voitures électriques. Des militants actifs du zéro déchet, des achats en vrac dans les pots masson etc. Mais il y en a qui sortent fumer dehors et d'autres prennent l'avion pour aller en voyage autour du monde.

Oui, il faut faire attention à nos comportements et à nos habitudes mais ne pas paniquer. En 2030 on sera encore à Québec et on parlera encore d'environnement, de recyclage des déchets. Nos grands-parents et nos parents pratiquaient le recyclage et la réutilisation mais comment se fait-il que ces bonnes manières se soient perdues et qu'aujourd'hui on en parle comme d'un moyen de survie de la planète.

4.9 Consultation sur la Vision sur l'habitation

M. Michel Légaré représentait le conseil de quartier de Val-Bélair à la rencontre organisée par la ville de Québec sur la Vision de l'habitation.

En résumé, la rencontre avec les représentants des conseils de quartier était la 7e de 7 rencontres de type Focus Group. Les interventions se sont limitées à deux tours de table afin d'exprimer les principales préoccupations de chacun des quartiers. Chacune des interventions individuelles était limitée à 2 ou 3 phrases, afin de pouvoir permettre à tous de s'exprimer.

Une présentation au conseil de quartier du projet de Visions sur l'habitation le 19 mars.

4.10 Consultation sur la politique du déneigement

Francine Dion a participé à la première présentation de la politique du déneigement par les directeurs aux Travaux Publics responsables du déneigement pour la Ville.

On nous a parlé de l'utilisation de chaque machinerie pour le déneigement des rues et trottoirs selon les cm de neige tombée, de pluie ou de verglas, des feux clignotants et des priorités 1 -2-3 pour les rues selon la présence de côtes, d'écoles, d'hôpitaux, de transport en commun etc.

J'ai eu un entretien avec l'un des responsables j'en conclus que nous habitons un secteur méconnu pourtant il affirme bien connaître tous les secteurs de la Ville, sur la carte interactive de son écran probablement. Par exemple, le Chemin Jean Gauvin est une priorité 1, parce qu'il conduit au Boul Hamel. Oui en été, en hiver il est fermé et ouvert aux motoneiges. Le Chemin Bélair est une route secondaire avec quelques maisons et un flot de circulation locale seulement. Il n'y circule pas souvent.

Je lui ai parlé également du manque de stationnement alternatif de nuit lors des opérations de déneigement. Ben voyons, tout le monde stationne dans son entrée de maison à Val-Bélair... Il y a 20 ans.

Il y aura un suivi au printemps avant l'adoption finale de cette politique.

5. ORIENTATIONS 2020

Le conseil de quartier est un excellent lieu d'échanges et de discussions pour toute question d'intérêt collectif touchant la qualité de vie dans le quartier.

Nos principaux objectifs concernant nos citoyens pour 2020 seront : la qualité de vie, la sécurité, l'aménagement, les services offerts et être à l'écoute de nos citoyens.

6. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Au 1^{er} janvier 2019, le solde au compte en début d'année était de 429,05\$. De ce montant, ont été dépensés afin de couvrir notamment des frais d'administration bancaires, postaux et de secrétariat. La source de revenus, soit une subvention de la Ville de Québec, a été de 1 055\$. Le solde au 31 décembre 2019 était de 442,63\$.